ENVIRONNEMENT VILLE **ARCHITECTURE DIGITAL**



GESTION ET CONDUITE CHANTIER

Objectifs

Appréhender le rôle spécifique de l'architecte dans la mission de direction d'exécution des travaux afin de conduire le projet de ses prémisses à son aboutissement.

Maîtriser les outils méthodologiques nécessaires à la gestion d'un chantier : le rendez-vous de chantier, les pièces écrites, les détails techniques, le dessin d'exécution, ...

Identifier et connaître les procédures, les interlocuteurs et le contexte réglementaire d'un chantier.

Maîtriser les étapes du déroulement d'un chantier : la préparation, l'exécution, la réception, le parfait achèvement.

Capacités ou compétences professionnelles visées

Autonomie professionnelle dans la conduite des missions de maîtrise d'œuvre en phase d'exécution.

Publics visés

Architectes en exercice salariés et profession libérale, chefs d'agence, chefs de projet, maîtres d'œuvres, collaborateurs de maîtres d'œuvres, urbanistes, paysagistes, conseillers et assistants de la maîtrise d'ouvrage, professionnels de l'aménagement.

Prérequis

Avoir participé à la conception d'un projet de construction neuf et/ou de réhabilitation et rénovation et avoir été au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de son suivi et de sa réalisation.

Durée: 2 jours (16 heures de formation)

Intervenants: Lucie du HAYS. Avocat à la Cour. spécialiste en droit de la construction :

Jean-Marc LALO, Architecte dplg, Gérant (Atelier d'Architecture Lalo)

Modalités pédagogiques

Groupe de 7 à 18 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation (QCM) de contrôle des connaissances permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensées. La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates: 3 SESSIONS:

- MARDI 19 ET MERCREDI 20 MARS 2024
- MARDI 21 ET MERCREDI 22 MAI 2024
- **JEUDI 20 ET VENDREDI 21 JUIN 2024**

Tarifs: Plein tarif 900 € HT / Demandeur d'emploi 800 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.) Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets 150 rue du faubourg St Martin **75010 PARIS**

Détail du programme :

GESTION ET CONDUITE CHANTIER

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1

Généralités/constat/objectifs

- Situation de l'architecte face à la mission de conduite de chantier afin de cerner les enjeux et les obiectifs de cette mission
- Présentation de la mission de maîtrise d'œuvre en phase d'exécution
- Intervenants et rôles de chacun (Maître d'ouvrage, architecte, BET, SPS, OPC, ... l'entreprise)
- Les spécificités des marchés publics et privés

Le marché comme base de travail

- La constitution et son contenu, pièces générales, pièces particulières, dossier « entreprise »
- Certifications et objectifs

La préparation de chantier

- Le site, les installations, les sous-traitants, hygiène et sécurité...
- Les pièces écrites à recevoir des entreprises et des différents intervenants

Les études d'exécution

Visa, plan, synthèse, coordination des entreprises et des différents bureaux d'études....

La réalisation des travaux

- Les rendez-vous de chantier, leurs rôles, leurs objectifs, les pièces et leur portée, la démolition, terrassement, concessionnaires, comptabilité de chantier, etc.

Gestion financière

- Traitement des situations
- La notion de forfait pour l'entreprise
- Analyse des travaux supplémentaires
- Le prorata

JOUR 2

Les mesures coercitives

- Textes règlementaires (CCAP CCAG travaux ...)
- Responsabilités du Maître de l'ouvrage / du Maître d'œuvre d'exécution / du SPS ...
- Analyse et suite à donner

Conduite de l'exécution

- Phases, contrôles, traçabilité, visite, vérification, état des surfaces...
- Suivi opérationnel
- Planning

La réception

- Les OPR et la réception : deux phases clefs. Quelles approches et quels objectifs ?
- La gestion des réserves
- DOE : contenu et vérification
- Apurement des comptes
- GPA
- Débriefing, bilan et conclusion.